

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 9 juillet 2015
Rapporteur :
Madame Danielle GARREC**

N° 42

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 17/07/2015
- la transmission au contrôle de légalité le : 17/07/2015
(accusé de réception du 17/07/2015)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subventions aux associations à caractère social

Les demandes de subvention des associations à caractère social pour un montant total de 180 342 € sont soumises à l'avis de la commission des solidarités puis sont présentées en conseil municipal pour décision.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1 - d'accorder les subventions suivantes :

Ligne budgétaire 520 6574 900 :

Nom de l'association	Montant en euros
ATD Quart Monde Aide à la journée du 17 octobre (journée mondiale du refus de la misère)	330
Banque Alimentaire Participation aux loyers	33 222
ADVC 29 (Association des conjoints survivants et parents d'orphelins du Finistère) Subvention de fonctionnement	170
Enfance et Familles d'adoption Subvention de fonctionnement	170
Jonathan Pierres Vivantes Subvention de fonctionnement	170
Chiens guides d'aveugles Subvention de fonctionnement	170
Association des Sourds de Cornouaille Subvention de fonctionnement	170

Nom de l'association	Montant en euros
Bibliothèque Sonore Subvention de fonctionnement	5 620
Association des donneurs de sang Subvention de fonctionnement	320

Ligne budgétaire 61 6574 900 :

Nom de l'association	Montant en euros
Association des Retraités et Personnes Âgées de Quimper Subvention au titre des articles 5 et 6 de la convention de partenariat <i>(sachant que cette somme comprend l'avance de 50 000 € votée par le conseil municipal lors de la séance du 5 juin 2015).</i>	140 000

2 - d'autoriser monsieur le maire à signer les avenants aux conventions entre la ville de Quimper et les associations suivantes :

- Banque Alimentaire du Finistère ;
- Association des Retraités et Personnes Âgées de Quimper.

Le maire,

Ludovic JOLIVET